


**DÉCLARATION DE PERFORMANCE (DoP) – Scaldex® support de maçonnerie SUMO®**

1.	Code d'identification unique du produit type	Scaldex® support de maçonnerie SUMO®	
2.	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4	Scaldex® support de maçonnerie SUMO®	
3.	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:		
	Utilisation	Support de maçonnerie ancré dans les éléments porteurs	
	Matériel	Acier inoxydable 1.4301 / 1.4307 / 1.4401 / 1.4404 / 1.4571 selon EN 10088 pour une exposition moyenne à la corrosion	
	Charges	Charges statiques et quasi-statiques	
4.	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5	<b>Scaldex NV</b> Kasteelstraat 160 9255 Buggenhout - Belgique	<b>Scaldex Nederland BV</b> Staverenstraat 19-2 7418 CJ Deventer – Pays-Bas
5.	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2	n.a.	
6.	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V	Système 3	
7.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	L'organisme notifié (n°. 0960) <b>SKG-IKOB Certificatie B.V.</b> a réalisé des tests en association avec <b>Technische Universiteit Eindhoven TU/e</b> sur le produit selon le système 3 et a délivré le certificat de conformité n°. <b>15-PR040-SC</b>	
8.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée	n.a.	

Performances déclarées			
Type	Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
SUMO®	Capacité de charge	Design	EN 845-1:2013
	Déviation	< 2 mm à 1/3 de la capacité de charge	
	Durabilité	Matériel référence 1 ou 23	
	Substances dangereuses	NPD	
10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9		

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Wim Cardoen, directeur Scaldex Belgique



Marcel Smit, directeur Scaldex Pays-Bas

Buggenhout, 16/11/2015